RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRÊTÉ

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 modifié portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques ;

Vu les arrêtés du 9 septembre 2014 et du 19 novembre 2014 ;

Vu la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires par le bureau de vote électronique centralisateur le 5 décembre 2014;

Vu le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des conservateurs des bibliothèques le 11 décembre 2014;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2014 modifié portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire des conservateurs des bibliothèques ;

ARRÊTE

Article 1er

Les dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2014 susvisé sont modifiées ainsi qu'il suit :

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mme Annick WAGNER , chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente,

- M. Nicolas GEORGES, directeur du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture et de la communication,

- M. Pierre CARBONE, conservateur général des bibliothèques, chargé de missions d'inspection générale des bibliothèques,

- M. Sophie MAZENS, chef du département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire au sein du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Mme Sylviane TARSOT-GILLERY, directrice générale de la Bibliothèque nationale de France,

- Mme Valérie GAYE, chef du département des ressources et de l'action territoriale au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture et de la communication,

- M. Jean-Marc MARTY, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques, représentent le personnel à compter de la date de signature du présent arrêté.

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
CONSERVATEUR EN CHEF	M. Franck SMITH Bibliothèque Sainte Geneviève Université de Paris 3 Mme Béatrice BONNEAU Bibliothèque publique d'information	Mme Valérie BERTRAND Service commun de documentation de l'université de Lyon 3 Mme Nelly CLEMENT-GUYADER Service commun de documentation de l'université de Rouen-Haute normandie
CONSERVATEUR	M. Gilles RUSSEIL Service commun de documentation de l'université de Bordeaux Montaigne Mme Delphine COUDRIN Direction de la documentation de l'université de Bordeaux	Mme Anne-Laurence MENNESSIER Bibliothèque universitaire de Nîmes M. Léonard BOURLET Bibliothèque nationale de France

Article 2

La chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques, adjointe à la directrice générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 04 AVR. 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation :

La chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques, adjointe à la directrice générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mme Annick WAGNER